

Commune de Clairac



Code Postal : 47320

Tél. 05 53 84 22 21

Fax 05 53 84 15 70

Porter à la connaissance du public du projet de 1ere modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune

La délibération n° 11119 du 06/11/2019 a fixé les modalités de mise à disposition au public du dossier de 1ere modification simplifiée, comportant l'exposé et les motifs des changements envisagés, qui sera mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie de CLAIRAC :

du vendredi 22 novembre 2019 au lundi 23 décembre 2019, consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture au public (sauf le lundi 23/12/19, consultable de 9h à 12h et de 13h30 à 16h).

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune :

www.clairac.com

Pendant la durée de cette mise à disposition (un mois) le public pourra consigner ses observations sur le projet de modification simplifiée sur un registre mis à la disposition du public en mairie de Clairac ou les adresser par écrit à M. le Maire – Place de l'Hôtel de Ville – 47320 CLAIRAC.